

Didier MAZEAU et Yannick GALAIS élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP à La Réunion

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Didier MAZEAU (U2P) et Yannick GALAIS (CFDT) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à La Réunion. Ils succèdent à Gilbert OGNARD (CGT-FO) et Jacques GILLES (U2P) dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Didier MAZEAU (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à La Réunion

Didier MAZEAU, militaire puis pompier, a commencé sa vocation en 1989 lors de son service militaire en rassemblant les soldats ultramarins sur le territoire métropolitain. Il soutient activement les entreprises de l'île de la Réunion, mettant en valeur leurs spécificités malgré la distance géographique. Il occupe plusieurs rôles : Président du SMBCT, Vice-Président de la CGAD, Président de l'U2P et gérant du restaurant Le Vue Belle dans les hauts de l'ouest de la Réunion. Didier MAZEAU est un homme de terrain engagé dans le développement économique et la promotion des entreprises locales.

Yannick GALAIS (CFDT), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à La Réunion.

Yannick GALAIS est un éducateur spécialisé dans le secteur médico-social à la Réunion depuis plus de 18 ans. Représentant de la CFDT Réunion depuis 2017, il se concentre sur la formation professionnelle. Actuellement, il occupe les postes de Secrétaire Général de la branche associative de la CFDT santé-sociaux Réunion et de conseiller départemental de la CFDT Réunion. Il préside également la Commission 3 du CREFOP de la Réunion et siège à la CDAPH et au CDCA, s'intéressant particulièrement aux questions d'handicap.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Nous tenons à remercier nos prédécesseurs, Gilbert OGNARD et Jacques GILLES pour le travail accompli lors de la première mandature de la Commission Paritaire Régionale de l'Île de la Réunion. À l'image de mon parcours, nous souhaitons porter au plus haut les intérêts de la Réunion et des territoires ultramarins, tout en sachant que nous pouvons compter sur le plein appui du Conseil d'Administration d'Opco EP, très sensible au développement de nos territoires. »

Didier MAZEAU (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à La Réunion

« Nous inscrivons les travaux de cette commission paritaire régionale dans la suite des actions menées par Gilbert OGNARD et Jacques GILLES. Attaché au dialogue social et au développement de la formation professionnelle sur notre territoire, nous souhaitons apporter notre dynamisme et notre engagement, au service de l'action d'Opco EP sur le territoire de la Réunion, pour le développement des compétences de nos entreprises et de nos salariés. »

Yannick GALAIS (CFDT), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à La Réunion

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com